

Fabrice BOWAMBOKA

Ce chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (femmes de 15-49 ans et hommes de 15-59 ans). Ces caractéristiques concernent essentiellement l'âge, l'état matrimonial, le milieu et la région de résidence, la religion et le niveau d'instruction des enquêtés. Au cours de l'enquête, on a également collecté des données qui ont permis d'évaluer le niveau d'alphabétisation, l'exposition aux médias ainsi que le niveau et certains aspects de l'activité économique des femmes et des hommes enquêtés. De plus, les réponses à des questions spécifiques ayant pour objet d'évaluer le niveau de contrôle qu'exercent les femmes dans leur ménage et leur pouvoir de décision concernant l'utilisation de leurs revenus sont analysées dans ce chapitre. On a aussi demandé aux femmes si elles pensaient que, dans certaines situations, un comportement violent du mari à l'égard de son épouse pouvait se justifier. Enfin, ce chapitre a également abordé les caractéristiques des couples par le biais de questions concernant l'âge et le niveau d'instruction des conjoints.

Cette partie est d'une importance capitale car elle permet de comprendre et d'expliquer les comportements des populations face aux différents problèmes sociodémographiques et sanitaires, notamment les préférences en matière de fécondité, l'utilisation de méthodes contraceptives, la connaissance du VIH/sida, etc.

3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES ENQUÊTÉES

Dans l'analyse des phénomènes démographiques, l'âge constitue une variable fondamentale. Cependant, la qualité des données sur l'âge reste souvent déficiente, surtout lorsque les événements ne sont pas transcrits, en partie à cause d'un niveau élevé d'analphabétisme et de la persistance de différentes croyances dans certains sous-groupes de populations. De plus, au Congo, les crises sociopolitiques à répétition ont occasionné la perte ou la destruction des différents documents officiels non seulement dans les ménages (carte d'identité, acte de naissance, etc.) mais aussi dans les services administratifs, d'où le soin particulier accordé à l'estimation de l'âge au moment de l'interview individuelle. On a d'abord demandé aux enquêtés leur date de naissance, puis leur âge. Lorsque ces deux informations étaient collectées, l'enquêteur contrôlait leur cohérence. Dans le cas où l'enquêté ne connaissait pas sa date de naissance, l'enquêteur essayait d'obtenir un document officiel où figurait la date de naissance. Lorsque aucun document n'était disponible, l'enquêteur devait procéder à une estimation de l'âge de l'enquêté, soit par comparaison avec l'âge d'autres membres du ménage, soit par déduction à partir des événements marquants (mariage, décès, etc.) de l'enquêté, soit encore par l'utilisation d'un calendrier historique du pays.

Les distributions des femmes de 15-49 ans et des hommes de 15-59 ans par groupe d'âges quinquennaux, figurant au tableau 3.1, présentent une allure régulière, les proportions de chaque groupe d'âges diminuant au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés. Pour les femmes, la proportion passe de 22 % à 15-19 ans à 6 % à 45-49 ans. Chez les hommes, elle varie de, respectivement, 22 % à 7 % et elle atteint un minimum de 3 % à 55-59 ans.

Le tableau 3.1 présente également les résultats selon l'état matrimonial. À l'EDSC-I, ont été considérés comme étant en union toutes les femmes et tous les hommes éligibles, mariés officiellement ou non, ainsi que toutes celles ou tous ceux vivant en union consensuelle. Selon cette définition, on constate

que plus de la moitié des femmes (56 %) étaient en union au moment de l'enquête. À l'opposé, environ 30 % étaient célibataires, et 14 % étaient en rupture d'union (dont 2 % de veuves). En ce qui concerne les hommes, on constate qu'au moment de l'enquête, 42 % étaient célibataires. Tout comme chez les femmes, un peu plus d'un homme sur deux (51 %) vivaient en union, et seulement 7 % d'entre eux étaient en rupture d'union.

Les résultats selon le milieu de résidence montrent que, quelque soit le sexe, plus de la moitié des enquêtés vivaient en ville, au moment de l'enquête (57 % des femmes et 59 % des hommes). La proportion d'hommes enquêtés vivant en milieu rural est légèrement plus faible que celle des femmes (41 % contre 43 %). Concernant la région de résidence, on constate que Brazzaville et la région Sud concentrent environ les deux tiers des enquêtés (66 % des femmes et 65 % des hommes). À l'opposé, ils sont proportionnellement moins nombreux à Pointe-Noire (17 % chez les femmes et 18 % chez les hommes) et au Nord (17 % pour chaque sexe).

Concernant le niveau d'instruction, les résultats montrent que la très grande majorité de la population congolaise a fréquenté l'école, puisque seulement 7 % des femmes et 2 % des hommes n'ont aucun niveau d'instruction.

Le tableau 3.1 présente aussi la répartition des hommes et des femmes selon le niveau du bien-être économique du ménage. On constate que, dans le quintile le plus riche, les hommes sont en proportion, un peu plus nombreux que les femmes (26 % contre 22 %).

Les données sur la religion montrent que près d'un tiers des hommes et des femmes se sont déclarés de confession catholique (31 % dans les deux cas). Parmi les protestants, on compte plus de femmes (27 %) que d'hommes (19 %). Par ailleurs, on note que la catégorie « Autre » regroupe 25 % des femmes et 24 % des hommes. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que cette catégorie « Autre religion » est constituée des églises de réveil, lesquelles sont aujourd'hui en forte croissance sur toute l'étendue du territoire national. Par ailleurs, parmi les individus sans religion ou animistes, on constate que la proportion d'hommes est deux fois plus élevée que celle des femmes (respectivement 15 % contre 7 %).

En ce qui concerne l'appartenance ethnique, on constate qu'environ la moitié des enquêtés sont du groupe Kongo (51 % des femmes et 50 % des hommes), suivi du groupe Tékés (16 % pour chaque sexe) et du groupe Mbosi (13 % des femmes et 14 % des hommes). Les autres groupes ethniques représentent en tout près de 13 % et, les étrangers 7 % de la population résidente.

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés
Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005

Caractéristique sociodémographique	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré
Âge						
15-19	22,2	1 566	1 558	21,5	677	675
20-24	21,2	1 493	1 466	16,0	503	511
25-29	17,6	1 238	1 260	15,1	475	459
30-34	13,2	934	953	13,6	427	415
35-39	11,8	830	835	10,9	344	370
40-44	7,8	551	558	8,9	281	281
45-49	6,2	440	421	6,9	217	213
50-54	na	na	na	4,0	125	125
55-59	na	na	na	3,1	97	97
Etat matrimonial						
Célibataire	29,5	2 082	2 074	42,0	1 322	1 315
En union	56,4	3 979	3 993	50,6	1 591	1 585
Divorcé/séparé	11,9	840	837	6,8	214	229
Veuf/veuve	2,1	150	147	0,6	18	17
Milieu de résidence						
Urbain	56,6	3 990	4 878	59,3	1 864	2 214
Rural	43,4	3 061	2 173	40,7	1 282	932
Région						
Brazzaville	34,7	2 447	2 165	36,1	1 136	976
Pointe-Noire	16,9	1 189	1 684	18,2	573	774
Sud	31,7	2 233	1 864	28,5	897	751
Nord	16,8	1 182	1 338	17,2	541	645
Niveau d'instruction						
Aucun	7,2	511	461	1,8	57	59
Primaire	30,3	2 139	2 051	24,2	763	736
Secondaire 1 ^{er} cycle	48,3	3 408	3 479	43,0	1 352	1 346
Secondaire 2 nd cycle	11,5	808	865	20,9	657	674
Supérieur	2,6	186	195	10,1	317	331
Quintiles de bien-être économique						
Le plus pauvre	17,6	1 243	1 092	17,0	534	463
Second	18,8	1 328	1 102	17,3	544	452
Moyen	19,9	1 403	1 527	18,1	569	640
Quatrième	21,3	1 502	1 694	21,6	678	763
Le plus riche	22,3	1 575	1 636	26,1	822	828
Religion						
Catholique	30,6	2 159	2 137	31,3	985	994
Protestant	26,7	1 881	1 822	18,5	581	565
Musulman	1,2	88	91	2,0	62	58
Kimbanguiste	1,7	119	115	1,7	53	50
Armée du Salut	2,6	182	163	1,4	45	44
Zéphirin	4,1	288	258	2,4	77	64
Adventiste	1,3	88	123	3,2	99	142
Autre	25,3	1 780	1 899	24,3	765	766
Animiste/aucune	6,6	464	443	15,2	479	463
Groupe ethnique						
Kongo	50,7	3 573	3 633	49,8	1 565	1 583
Tékés	16,4	1 160	1 094	16,0	502	476
Mbosi	13,0	918	891	14,2	448	450
Sangha-Likwala	4,5	318	403	5,1	159	180
Eshira	4,5	317	274	3,6	113	107
Mbétis	2,3	160	147	2,2	69	63
Autres	2,0	143	161	2,2	67	81
Étrangers (non Congolais)	6,6	462	448	7,0	222	206
Ensemble	100,0	7 051	7 051	100,0	3 146	3 146

Note : Les niveaux d'instruction correspondent au plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il soit achevé ou non
na = Non Applicable

3.2 NIVEAU D'INSTRUCTION PAR CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les tableaux 3.2.1 et 3.2.2 fournissent les répartitions respectives des femmes et des hommes enquêtés par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Les résultats font, tout d'abord, apparaître une faible proportion de femmes et d'hommes sans instruction (respectivement, 7 % et 2 %). Cependant, la proportion de femmes n'ayant jamais fréquenté l'école est trois fois plus élevée que celle des hommes. Les proportions de femmes ayant atteint le niveau primaire et le secondaire 1^{er} cycle sont supérieures à celle des hommes (respectivement, 30 % contre 24 % pour le primaire et 48 % contre 43 % pour le secondaire 1^{er} cycle) Mais au-delà, la situation s'inverse et ce sont les hommes qui sont proportionnellement les plus nombreux à avoir atteint un niveau secondaire second cycle et plus (respectivement, 21 % contre 12 % pour le niveau secondaire 2nd cycle et 10 % contre 3 % pour le niveau supérieur).

Par ailleurs, on constate que, des générations les plus anciennes aux plus récentes, les proportions de femmes et d'hommes n'ayant jamais fréquenté l'école diminuent, passant de 23 % parmi les femmes de 45-49 ans à 4 % parmi celles de 15-19 ans et de 7 % parmi les hommes de 55-59 ans à 2 % parmi ceux de 15-19 ans. Par contre, au niveau des femmes et des hommes instruits, l'effet de génération est moins net : parmi les femmes âgées de 45-49 ans, 31 % avaient déjà un niveau primaire ; cette proportion a diminué au fil des générations pour augmenter de nouveau dans les jeunes générations : 33 % parmi les 20-24 ans et 38 % à 15-19 ans. Les proportions de femmes ayant atteint le niveau secondaire 1^{er} cycle augmentent, bien que de manière irrégulière, passant d'un minimum de 29 % parmi celles de 45-49 ans à 52 % parmi celles de 15-19 ans. En ce qui concerne le second cycle, on constate des variations irrégulières qui ne permettent pas de dégager une tendance. Il en est de même des proportions de femmes ayant atteint un niveau supérieur. Chez les hommes, on constate, comme chez les femmes, une diminution des proportions de ceux sans instruction des générations anciennes aux plus récentes (7 % parmi ceux de 55-59 ans contre 2 % parmi ceux de 15-19 ans). Pour le niveau primaire, on constate la tendance inverse, la proportion de ceux ayant atteint ce niveau diminuant des générations anciennes aux plus récentes, passant de 47 % parmi ceux de 55-59 ans à 28 % parmi ceux de 20-24 ans et à 36 % parmi les plus jeunes de 15-19 ans. Chez les hommes, on note pratiquement le même schéma que celui observé chez les femmes, à l'exception des hommes âgés de 55-59 ans dont la proportion ayant le niveau primaire (47 %) est nettement supérieure à celle des hommes de 15-19 ans (36 %), la majorité de ces derniers ayant un niveau supérieur au primaire (62 %), alors que 46 % des hommes de 55-59 ans ont un niveau plus élevé que le primaire.

Les résultats selon le milieu de résidence montrent que les proportions de femmes et d'hommes sans instruction sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 13 % contre 3 % et 2 % contre 1 %). Par contre, les proportions de femmes et d'hommes ayant atteint le niveau primaire sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement, 44 % contre 20 % et 34 % contre 18 %). Mais, au-delà du primaire, les proportions de femmes et d'hommes instruits sont plus élevées en urbain qu'en rural, ce qui s'explique par le fait qu'en milieu rural, il est difficile de poursuivre des études au-delà du primaire à cause du manque d'infrastructures scolaires et d'enseignants : de plus, à partir du niveau secondaire 1^{er} cycle, on constate que la proportion d'hommes est plus élevée que celle des femmes. Un âge à la première union plus précoce que celui des hommes pourrait, en partie, expliquer cet écart.

Tableau 3.2.1 Niveau d'instruction par caractéristiques sociodémographiques : femmes

Répartition (en %) des femmes enquêtées par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005

Caractéristique sociodémographique	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur	Total	Effectif
Âge							
15-19	4,2	37,9	52,0	5,4	0,5	100,0	1 566
20-24	5,9	32,6	46,1	13,5	2,0	100,0	1 493
25-29	5,9	27,1	48,1	15,7	3,2	100,0	1 238
30-34	4,8	29,2	51,4	10,6	3,9	100,0	934
35-39	7,8	22,3	55,2	10,4	4,3	100,0	830
40-44	13,5	23,1	44,0	15,9	3,5	100,0	551
45-49	23,1	31,3	29,3	12,2	4,1	100,0	440
50-54	na	na	na	na	na	na	na
55-59	na	na	na	na	na	na	na
Milieu de résidence							
Urbain	2,8	19,7	56,4	16,7	4,4	100,0	3 990
Rural	13,0	44,2	37,8	4,7	0,3	100,0	3 061
Région							
Brazzaville	1,9	15,7	58,0	18,5	5,8	100,0	2 447
Pointe-Noire	3,4	23,9	54,9	15,4	2,4	100,0	1 189
Sud	13,2	41,9	39,7	4,7	0,5	100,0	2 233
Nord	11,0	45,2	37,9	5,6	0,3	100,0	1 182
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	17,0	49,5	31,2	2,3	0,0	100,0	1 243
Second	11,0	42,8	42,2	4,0	0,0	100,0	1 328
Moyen	6,5	34,5	50,6	7,8	0,7	100,0	1 403
Quatrième	2,5	20,8	60,3	14,2	2,2	100,0	1 502
Le plus riche	1,6	10,1	53,6	25,7	9,1	100,0	1 575
Ensemble	7,2	30,3	48,3	11,5	2,6	100,0	7 051

Note : Les niveaux d'instruction correspondent au plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il soit achevé ou non
na = Non applicable

Par ailleurs, on constate, surtout chez les femmes, des disparités assez importantes entre les régions de résidence. Les proportions de femmes sans niveau d'instruction sont élevées dans le Nord et dans le Sud (respectivement, 11 % et 13 %) Par contre, les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire se caractérisent par une population féminine fortement scolarisée, avec une proportion de femmes sans niveau d'instruction excédant à peine 3 %. De même, dans ces deux villes, plus de la moitié des femmes ont atteint un niveau secondaire 1^{er} cycle (58 % et 55 %) ; Cet écart avec les autres régions persiste au-delà du secondaire 1^{er} cycle puisqu'à Brazzaville et à Pointe-Noire, respectivement 24 % et 18 % des femmes ont atteint, au moins, un niveau secondaire 2nd cycle ; dans les autres régions, ces proportions ne dépassent pas 6 %. Chez les hommes, l'écart entre Brazzaville et Pointe-Noire et les autres régions est moins net sauf en ce qui concerne le niveau secondaire 2nd cycle et plus : dans ces deux villes, respectivement, 45 % et 35 % des hommes ont atteint au moins un niveau secondaire 2nd cycle contre seulement 19 % dans le Sud et 18 % dans le Nord.

Tableau 3.2.2 Niveau d'instruction par caractéristiques sociodémographiques : hommes

Répartition (en %) des hommes enquêtés par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005

Caractéristique sociodémographique	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur	Total	Effectif
Âge							
15-19	1,7	36,1	53,3	8,4	0,5	100,0	677
20-24	0,7	27,5	41,4	24,8	5,6	100,0	503
25-29	0,8	17,9	47,5	23,5	10,3	100,0	475
30-34	2,0	19,8	42,5	21,6	14,1	100,0	427
35-39	1,4	13,8	48,6	21,3	15,0	100,0	344
40-44	1,6	10,4	37,3	34,6	16,1	100,0	281
45-49	2,1	19,3	24,8	27,9	26,0	100,0	217
50-54	8,1	36,9	22,6	21,7	10,8	100,0	125
55-59	6,8	47,2	21,7	14,4	9,9	100,0	97
Milieu de résidence							
Urbain	1,4	17,7	40,4	26,3	14,1	100,0	1 864
Rural	2,4	33,8	46,7	13,0	4,1	100,0	1 282
Région							
Brazzaville	1,4	14,8	38,9	28,5	16,5	100,0	1 136
Pointe-Noire	1,3	20,6	43,3	23,5	11,2	100,0	573
Sud	2,3	37,1	41,9	13,7	5,0	100,0	897
Nord	2,5	26,6	53,0	14,2	3,8	100,0	541
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	4,2	39,8	44,0	10,1	1,9	100,0	534
Second	1,7	34,4	51,5	9,0	3,5	100,0	544
Moyen	1,7	29,8	45,3	18,2	5,0	100,0	569
Quatrième	0,5	18,5	44,1	26,1	10,8	100,0	678
Le plus riche	1,5	8,4	34,1	33,4	22,6	100,0	822
Ensemble	1,8	24,2	43,0	20,9	10,1	100,0	3 146

Note : Les niveaux d'instruction correspondent au plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il soit achevé ou non

Les résultats selon l'indice de bien-être économique du ménage mettent en évidence une relation positive entre le niveau d'instruction et le niveau de richesse du ménage. En effet, la proportion d'hommes et de femmes sans niveau d'instruction diminue régulièrement au fur et à mesure que le niveau de richesse du ménage s'améliore : parmi les femmes, la proportion passe de 17 % dans les ménages les plus pauvres à 2 % dans les plus riches. Chez les hommes, elle passe d'un maximum de 4 % à un minimum de 2 %.

3.3 ALPHABÉTISATION

Les tableaux 3.3.1 et 3.3.2 présentent les proportions de femmes et d'hommes par niveau d'alphabétisation. Au cours de l'EDSC-I, on a demandé aux enquêtés qui n'avaient aucun niveau d'instruction ou seulement un niveau primaire de lire une phrase simple, les enquêtés ayant atteint le niveau secondaire ou plus étant considérés d'office comme étant alphabétisés. Après ce test, les personnes enquêtées étaient classées en trois catégories : « ne peut pas lire du tout » ; « peut lire une partie de la phrase », ou « peut lire toute la phrase ».

Il ressort des résultats des tableaux 3.3.1 et 3.3.2, et du graphique 3.1 qu'un peu plus d'une femme sur cinq (21 %) et moins d'un homme sur dix (9 %) ne savent pas lire. À l'opposé, 78 % des femmes sont alphabétisées ; chez les hommes, cette proportion est plus élevée et atteint 90 %.

Tableau 3.3.1 Alphabétisation : femmes

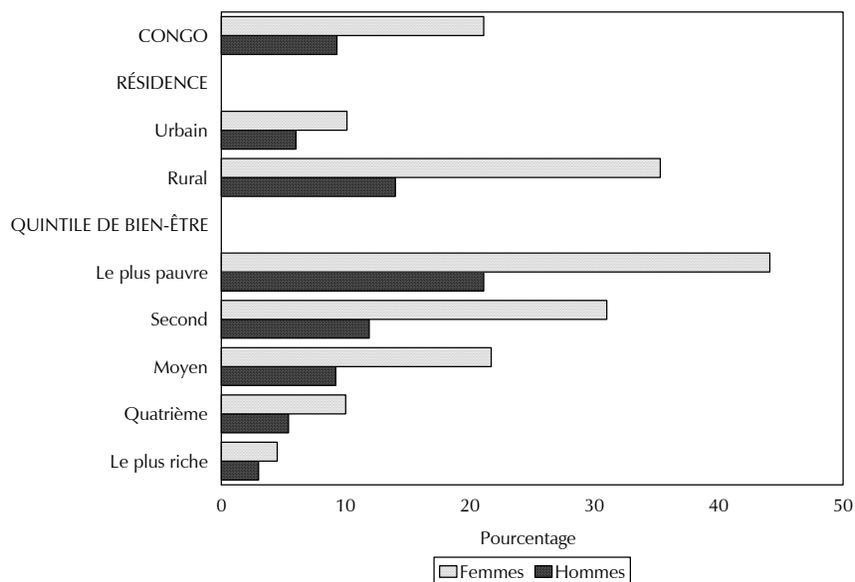
Répartition (en %) des femmes enquêtées par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005

Caractéristique sociodémographique	Secondaire ou plus	Primaire ou sans instruction				Total	Effectif	Pourcentage alphabétisées ¹
		Lit une phrase entière	Lit une partie de phrase	Ne sait pas lire	Autre/ND			
Âge								
15-19	57,9	9,6	10,5	20,9	1,1	100,0	1 566	78,0
20-24	61,5	4,2	10,9	22,7	0,7	100,0	1 493	76,7
25-29	67,0	4,0	9,5	18,6	0,9	100,0	1 238	80,5
30-34	66,0	3,6	12,9	16,2	1,3	100,0	934	82,4
35-39	70,0	3,2	8,9	17,2	0,6	100,0	830	82,1
40-44	63,4	2,9	8,7	24,2	0,7	100,0	551	75,1
45-49	45,6	6,9	9,3	36,8	1,5	100,0	440	61,8
Milieu de résidence								
Urbain	77,5	4,3	7,2	10,1	0,8	100,0	3 990	89,0
Rural	42,8	6,5	14,4	35,3	1,0	100,0	3 061	63,7
Région								
Brazzaville	82,4	3,2	6,1	7,5	0,9	100,0	2 447	91,6
Pointe-Noire	72,7	6,1	8,4	11,7	1,0	100,0	1 189	87,3
Sud	44,9	5,3	13,4	35,3	1,0	100,0	2 233	63,7
Nord	43,8	8,4	15,3	31,6	0,8	100,0	1 182	67,5
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	33,5	5,8	15,2	44,1	1,3	100,0	1 243	54,5
Second	46,2	6,0	16,4	31,0	0,5	100,0	1 328	68,5
Moyen	59,0	7,2	10,8	21,7	1,3	100,0	1 403	77,0
Quatrième	76,7	4,8	7,5	10,0	1,0	100,0	1 502	89,0
Le plus riche	88,3	2,8	3,7	4,5	0,6	100,0	1 575	94,9
Ensemble	62,4	5,2	10,3	21,1	0,9	100,0	7 051	78,0

¹ Correspond aux femmes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à celles pouvant lire une phrase entière ou une partie de phrase

En comparant les données des tableaux 3.2.1 et 3.2.2 à celles des tableaux 3.3.1 et 3.3.2, on constate que la proportion des individus ne sachant pas lire est nettement supérieure à ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école (21 % contre 7 % chez les femmes et 9 % contre 2 % chez les hommes). Ces écarts prouvent qu'une partie non négligeable de la population n'a pas fréquenté suffisamment l'école pour savoir correctement lire, ou bien, qu'ayant quitté l'école, elle a oublié ce qu'elle avait appris en redevenant analphabète. C'est ce que l'on appelle le phénomène de « l'analphabétisme de retour ».

Graphique 3.1 Proportion d’analphabètes parmi les femmes et les hommes de 15-49 ans



EDSC-I 2005

Par ailleurs, les résultats selon le milieu de résidence font apparaître des disparités : les proportions de femmes et d’hommes alphabétisés sont plus élevées en urbain qu’en rural (respectivement, 89 % contre 64 % et 93 % contre 85 %). En outre, quel que soit le milieu, la proportion d’hommes alphabétisés est plus élevée que celle des femmes (93 % d’hommes contre 89 % en urbain et 85 % d’hommes contre 64 % en rural). On constate également que les proportions de femmes et d’hommes alphabétisés varient sensiblement selon les régions de résidence. Que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, c’est à Brazzaville et à Pointe-Noire que l’on observe les taux d’alphabétisation les plus élevés (respectivement 92 % des femmes et 95 % des hommes et 87 % des femmes et 91 % des hommes). Dans les autres régions, le taux ne dépasse pas 68 % pour les femmes et 87 % pour les hommes. Enfin, les résultats, surtout ceux concernant les femmes, mettent en évidence une corrélation positive entre l’alphabétisation et le niveau de bien-être économique du ménage. En effet, on constate que les proportions de femmes et d’hommes alphabétisés augmentent des ménages les plus pauvres aux plus riches passant respectivement de 55 % à 78 % et de 95 % à 97 %. En outre, il faut souligner que dans le quintile le plus riche, la proportion de femmes alphabétisées est quasiment identique à celle des hommes (95 % contre 97 %).

Tableau 3.3.2 Alphasbétisation : hommes

Répartition (en %) des hommes enquêtés par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005

Caractéristique sociodémographique	Secondaire ou plus	Primaire ou sans instruction				Total	Effectif	Pourcentage alphabétisés ¹
		Lit une phrase entière	Lit une partie de phrase	Ne sait pas lire	Autre/ND			
Âge								
15-19	62,2	11,8	10,9	14,0	1,1	100,0	677	84,9
20-24	71,8	4,5	10,7	11,7	1,2	100,0	503	87,1
25-29	81,3	5,0	6,9	6,3	0,5	100,0	475	93,3
30-34	78,2	5,9	7,8	7,9	0,2	100,0	427	91,9
35-39	84,9	3,8	5,6	5,2	0,5	100,0	344	94,3
40-44	88,0	2,9	4,8	4,4	0,0	100,0	281	95,6
45-49	78,6	8,9	3,2	7,8	1,5	100,0	217	90,7
50-54	55,1	20,0	12,2	12,1	0,6	100,0	125	87,3
55-59	46,0	26,7	13,0	12,8	1,6	100,0	97	85,7
Milieu de résidence								
Urbain	80,9	6,0	6,3	6,0	0,9	100,0	1 864	93,1
Rural	63,8	10,2	11,3	14,0	0,6	100,0	1 282	85,4
Région								
Brazzaville	83,8	4,6	6,1	4,7	0,8	100,0	1 136	94,5
Pointe-Noire	78,1	7,0	5,7	8,7	0,5	100,0	573	90,8
Sud	60,6	13,7	12,6	12,2	1,0	100,0	897	86,8
Nord	70,9	5,1	8,7	14,7	0,4	100,0	541	84,8
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	56,0	9,0	13,4	21,1	0,5	100,0	534	78,4
Second	63,9	12,0	11,2	11,9	0,9	100,0	544	87,2
Moyen	68,5	11,8	9,2	9,2	1,3	100,0	569	89,5
Quatrième	81,0	5,9	6,9	5,4	0,8	100,0	678	93,8
Le plus riche	90,1	2,7	3,7	3,0	0,4	100,0	822	96,5
Ensemble	73,9	7,7	8,3	9,3	0,7	100,0	3 146	90,0

¹ Correspond aux hommes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à ceux pouvant lire une phrase entière ou une partie de phrase

3.4 CARACTÉRISTIQUES DES COUPLES

Au cours de l'enquête 3 146 hommes ont été interviewés et, 1 585 ont déclaré être en union, parmi lesquels 1 312 ont eu leurs épouses enquêtées. Ceci a permis de faire correspondre chaque homme à sa conjointe afin de recomposer des couples, qui par la suite, seront étudiés pour recueillir leurs différentes perceptions et opinions concernant la planification familiale ainsi que la taille idéale de la famille. Au cas où plusieurs épouses d'un même homme étaient interviewées, cet homme a été rattaché à chacune de ses conjointes pour former autant de différents couples. Ainsi, le tableau 3.4 et le graphique 3.2 présentent les résultats concernant certaines des caractéristiques des 1 312 couples qui ont été ainsi reconstitués.

En ce qui concerne l'âge, on constate que dans 95 % des couples, le mari est plus âgé que la femme. C'est seulement dans 5 % des couples que la femme est plus âgée que son mari. Dans 71 % des couples, la différence d'âges est inférieure à 10 ans : dans 35 % des cas, l'homme a entre 0 et 4 ans de plus que sa femme et dans 37 % des cas, l'écart est de 5-9 ans. Dans près d'un quart des couples (24 %), la différence d'âges est d'au moins 10 ans dont 8 % dans lesquels le mari a, au moins, 15 ans de plus que sa femme.

Par ailleurs, les résultats selon le niveau d'instruction montrent que dans la quasi-totalité des couples, les deux conjoints sont instruits (91 %) ; Dans seulement 7 % des couples, l'homme est instruit et la femme ne l'est pas.

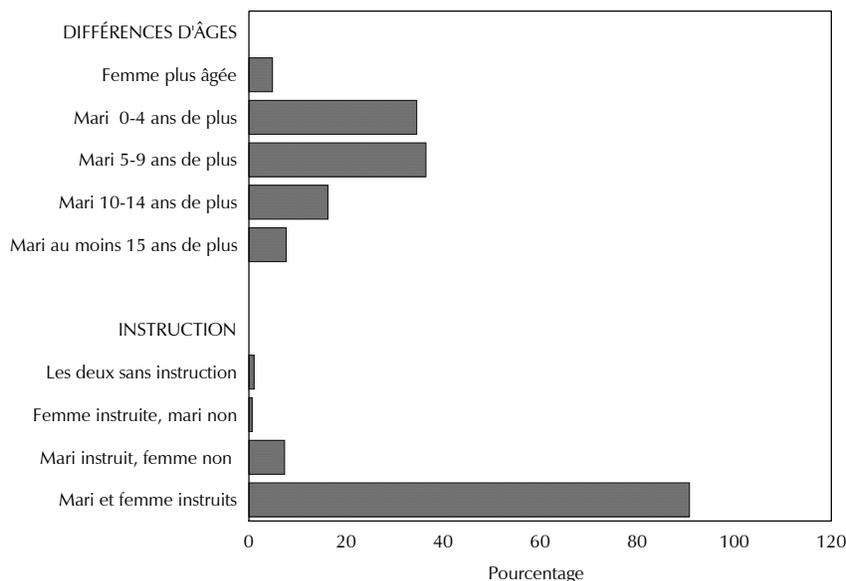
Tableau 3.4 Caractéristiques différentielles des couples

Répartition (en %) des couples par différence d'âges entre conjoints et différence de niveau d'instruction, Congo 2005

Différence	Pourcentage	Effectif de couples
Âge		
Femme plus âgée	4,9	65
Homme plus âgé de 0-4 ans	34,6	453
Homme plus âgé de 5-9 ans	36,5	478
Homme plus âgé de 10-14 ans	16,3	214
Homme plus âgé de 15 ans ou plus	7,7	101
Différence d'âge moyenne	6,8	1 312
Niveau d'instruction du couple		
Homme et femme, aucun	*	15
Femme instruite, homme non	*	9
Homme instruit, femme non	7,4	97
Homme et femme instruits	90,8	1 191
Total	100,0	1 312

* Basé sur moins de 25 cas non pondérés

Graphique 3.2 Caractéristiques des couples



EDSC-I 2005

3.5 EXPOSITION AUX MÉDIAS

Les médias constituent le principal canal utilisé par la stratégie Information, Éducation et Communication (IEC) pour véhiculer des messages et toucher le maximum de personnes. Les données concernant l'exposition des hommes et des femmes aux médias sont d'une grande importance car elles permettent l'élaboration des différents programmes qui contribuent à l'amélioration du bien-être social comme les programmes de développement de la planification familiale, ceux dans le domaine de la santé, et de la prévention des IST et du VIH/sida. Toutefois, il convient de noter qu'on peut aussi être exposé

aux médias en écoutant la radio ou en regardant la télévision chez des amis ou des voisins, sans pour autant en posséder une.

Les tableaux 3.5.1 et 3.5.2 présentent les données sur l'exposition des femmes et des hommes aux médias. Selon les résultats de ces tableaux, on constate que le niveau d'exposition des femmes et des hommes aux médias reste globalement assez élevé, puisque seulement, un peu plus d'une femme sur trois (37 %) et moins d'un homme sur cinq (18 %) ne sont exposés à aucun média. Que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, la radio demeure le média le plus écouté : près d'une femme sur deux (45 %) et plus des deux tiers des hommes (68 %) ont déclaré écouter la radio, au moins une fois par semaine. Avec une proportion de 38 % de femmes et 47 % d'hommes, la télévision vient en seconde position. Les proportions de femmes et d'hommes qui ont déclaré lire un journal, au moins une fois par semaine, sont plus faibles mais les hommes sont cependant deux fois plus nombreux que les femmes à lire un journal (34 % contre 16 %). Globalement, on constate que les proportions de personnes exposées aux trois médias sont faibles et d'autre part que la proportion des hommes est plus de deux fois plus élevée que celle des femmes (17 % contre 7 %).

Tableau 3.5.1 Exposition aux médias : femmes						
Pourcentage de femmes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision, et/ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005						
Caractéristique sociodémographique	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télévision au moins une fois par semaine	Écoute la radio au moins une fois par semaine	Exposition aux trois médias	Aucun média	Effectif
Âge						
15-19	15,2	45,7	38,4	7,7	37,3	1 566
20-24	17,5	41,7	49,1	8,9	33,7	1 493
25-29	15,4	40,2	47,3	6,6	33,9	1 238
30-34	16,2	32,8	45,9	6,5	37,9	934
35-39	17,5	31,2	47,0	7,1	39,8	830
40-44	17,2	32,1	45,5	8,7	40,9	551
45-49	16,9	24,7	42,5	4,9	43,2	440
Milieu de résidence						
Urbain	20,9	58,8	52,0	11,6	21,3	3 990
Rural	10,5	11,1	36,0	1,9	57,4	3 061
Région						
Brazzaville	22,6	62,0	51,1	12,4	19,3	2 447
Pointe-Noire	17,2	59,9	54,3	11,1	22,6	1 189
Sud	11,5	13,8	33,0	2,5	58,3	2 233
Nord	12,0	12,7	46,0	2,6	47,8	1 182
Niveau d'instruction						
Aucune instruction	0,1	11,4	22,8	0,0	71,1	511
Primaire	4,2	21,0	35,9	0,9	53,2	2 139
Secondaire 1 ^{er} cycle	19,4	43,8	48,2	7,7	29,7	3 408
Secondaire 2 nd cycle ou plus	40,7	69,0	65,5	24,1	9,4	994
Quintiles de bien-être économique						
Le plus pauvre	9,1	5,3	29,4	0,4	64,8	1 243
Second	9,4	9,3	36,0	1,0	56,9	1 328
Moyen	14,2	25,6	43,0	4,2	42,5	1 403
Quatrième	19,3	50,7	55,8	9,5	23,1	1 502
Le plus riche	27,2	87,5	56,6	19,2	6,4	1 575
Ensemble	16,4	38,1	45,0	7,4	37,0	7 051

L'exposition aux médias ne présente pas de variation nette selon l'âge ; par contre, les résultats selon les milieux de résidence font apparaître des écarts importants. En effet, en milieu rural, la proportion de femmes n'ayant accès à aucun média est environ deux fois et demie plus élevée que celle observée en milieu urbain (57% contre 21 %). Chez les hommes, l'écart est encore plus important (31 % contre 9 %). Cet écart entre les milieux de résidence provient essentiellement du plus faible niveau d'équipement des ménages du milieu rural par rapport à ceux du milieu urbain (46 % des ménages ruraux possèdent une radio contre 67 % des ménages urbains et seulement 5 % des ménages ruraux contre 43 % des ménages urbains possèdent une télévision) (voir Chapitre 2).

Par ailleurs, le niveau d'exposition aux médias varie selon les régions de résidence des enquêtés. En effet, les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire se caractérisent par de faibles pourcentages de femmes et d'hommes n'ayant accès à aucun média : 19 % des femmes et 9 % des hommes à Brazzaville et 23 % des femmes et 6 % des hommes seulement à Pointe-Noire. Par contre, ces pourcentages d'individus n'ayant pas accès aux médias sont très élevés dans les régions du Nord et du Sud du pays : près d'une femme sur deux (48 %) et un peu plus d'un homme sur cinq (23 %) dans le Nord et, plus d'une femme sur deux (58 %) et près d'un homme sur trois (32 %) dans le Sud.

Tableau 3.5.2 Exposition aux médias : hommes						
Pourcentage d'hommes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision, et/ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005						
Caractéristique sociodémographique	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télévision au moins une fois par semaine	Écoute la radio au moins une fois par semaine	Exposition aux trois médias	Aucun média	Effectif
Âge						
15-19	19,8	55,4	52,0	12,0	25,4	677
20-24	33,2	53,3	61,7	16,7	17,8	503
25-29	35,7	43,6	67,5	15,0	17,8	475
30-34	33,2	49,2	70,4	17,1	16,5	427
35-39	46,0	41,1	80,4	20,1	11,2	344
40-44	47,3	40,6	81,1	21,7	8,8	281
45-49	45,0	51,2	83,4	27,7	11,3	217
50-54	35,1	27,2	75,8	16,8	19,8	125
55-59	38,1	32,3	73,7	16,8	21,3	97
Milieu de résidence						
Urbain	37,6	68,3	73,3	24,7	8,5	1 864
Rural	29,8	17,1	60,0	6,0	30,6	1 282
Région						
Brazzaville	39,0	71,9	71,7	27,9	8,8	1 136
Pointe-Noire	36,3	68,1	78,3	22,1	6,3	573
Sud	29,9	20,0	53,8	5,3	32,4	897
Nord	30,1	19,6	72,2	8,5	22,9	541
Niveau d'instruction						
Aucune instruction	1,0	29,9	37,3	0,0	51,7	57
Primaire	10,2	29,3	52,0	2,1	33,9	763
Secondaire 1 ^{er} cycle	32,6	43,8	64,8	12,6	17,3	1 352
Secondaire 2 nd cycle ou plus	57,7	67,7	86,4	36,0	2,9	974
Quintiles de bien-être économique						
Le plus pauvre	24,1	7,7	52,9	2,0	39,3	534
Second	28,5	18,1	60,3	5,7	29,3	544
Moyen	29,6	38,6	67,3	10,1	16,3	569
Quatrième	38,5	59,6	75,8	21,0	9,1	678
Le plus riche	44,9	88,7	76,4	35,9	3,2	822
Ensemble	34,4	47,4	67,9	17,1	17,5	3 146

Les résultats présentés dans les tableaux 3.5.1 et 3.5.2 révèlent enfin que le niveau d'exposition aux médias est fortement influencé par le niveau d'instruction et le niveau de richesse du ménage. En effet, quelque soit le sexe, ce sont les individus les plus instruits et ceux vivant dans les ménages les plus riches qui sont les plus fréquemment exposés aux trois médias à la fois. Chez les femmes, 71 % de celles sans niveau d'instruction et 65 % de celles vivant dans les ménages les plus pauvres ne sont exposées à aucun média. Au niveau des hommes, ces pourcentages sont, respectivement, de 52 % et de 39 %.

3.6 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Au cours de l'EDSC-I, on a collecté des informations relatives à l'emploi des hommes et des femmes. On a considéré comme ayant un travail les hommes et les femmes qui ont déclaré avoir exercé, au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête, une activité quelconque, rémunérée ou non, dans le secteur formel ou informel.

Les tableaux 3.6 et 3.7 présentent la répartition des femmes et des hommes selon qu'ils travaillaient ou non, selon la durée du travail et selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Globalement, un peu plus de deux femmes sur cinq (42 %) ne travaillaient pas au moment de l'enquête ; parmi elles, seulement 3 % avaient exercé une activité au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête. Par contre, plus d'une femme sur deux (58 %) travaillait au moment de l'enquête ; parmi elles, la grande majorité (39 %) a déclaré travailler durant toute l'année.

Les résultats selon les caractéristiques sociodémographiques font apparaître des disparités assez importantes. Selon l'âge, on constate une augmentation régulière de la proportion de femmes actives au moment de l'enquête, passant d'un minimum de 26 % pour les femmes de 15-19 ans à un maximum de 84 % chez celles de 45-49 ans. Du point de vue de l'état matrimonial, on constate que ce sont les femmes en union (68 %) et celles en rupture d'union (66 %) qui étaient les plus actives au moment de l'enquête contre 34 % des célibataires. Par ailleurs, on constate que plus le nombre d'enfants augmente, plus la proportion de femmes actives augmente passant de 33 % pour les femmes n'ayant aucun enfant, à 74 % pour celles ayant 3-4 enfants et à un maximum de 81 % pour les femmes ayant 5 enfants ou plus.

Concernant le milieu de résidence, on constate que la proportion de femmes qui travaillaient au moment de l'enquête est nettement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (74 % contre 46 %). Du point de vue de la région de résidence, c'est à Brazzaville et à Pointe-Noire que les femmes actives au moment de l'enquête étaient proportionnellement les moins nombreuses (respectivement, 46 % et 42 % contre 73 % au Sud et 69 % au Nord). La proportion de femmes actives au moment de l'enquête varie également selon le niveau d'instruction ; en effet, les femmes sans instruction (81 %) et celles de niveau primaire (65 %) sont proportionnellement plus actives que celles de niveau secondaire ou plus (52 %). Par ailleurs, les femmes vivant dans les ménages les plus pauvres sont proportionnellement plus nombreuses (74 %) à avoir déclaré exercer une activité au moment de l'enquête que celles vivant dans un ménage du quintile le plus riche (44 %).

Tableau 3.6 Travail des femmes

Répartition (en %) des femmes selon qu'elles travaillent ou non et selon la durée du travail, par certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005

Caractéristique sociodémographique	Ne travaille pas au moment de l'enquête		Travaille au moment de l'enquête			Total ¹	Effectif
	N'as pas travaillé dans les 12 derniers mois	A travaillé dans les 12 derniers mois	Toute l'année	Saisonnaire/ partie de l'année	De temps en temps		
Âge							
15-19	70,7	2,8	13,0	7,3	6,0	100,0	1 566
20-24	43,0	3,6	32,8	9,2	10,9	100,0	1 493
25-29	34,6	2,6	42,3	8,8	11,3	100,0	1 238
30-34	24,4	4,2	48,1	11,4	11,4	100,0	934
35-39	21,0	2,8	55,6	7,9	12,6	100,0	830
40-44	18,3	3,4	57,9	10,3	9,6	100,0	551
45-49	13,3	2,5	66,5	8,9	8,7	100,0	440
État matrimonial							
Célibataire	62,8	3,3	17,9	8,5	7,2	100,0	2 082
En union	28,5	3,0	48,2	9,1	10,9	100,0	3 979
En rupture d'union	30,0	3,5	45,2	9,0	11,7	100,0	990
Nombre d'enfants vivants							
0	63,0	3,5	17,0	8,1	8,1	100,0	2 031
1-2	37,4	3,3	38,7	8,9	11,4	100,0	2 539
3-4	23,0	3,0	52,9	10,0	10,7	100,0	1 509
5+	16,7	2,3	62,9	9,2	8,7	100,0	972
Milieu de résidence							
Urbain	51,4	2,9	27,9	7,1	10,5	100,0	3 990
Rural	22,5	3,4	53,1	11,3	9,2	100,0	3 061
Région							
Brazzaville	50,2	3,2	27,6	7,1	11,7	100,0	2 447
Pointe-Noire	56,5	1,6	26,0	6,9	8,9	100,0	1 189
Sud	23,3	3,6	56,2	8,9	7,6	100,0	2 233
Nord	27,1	3,6	42,2	14,7	11,7	100,0	1 182
Niveau d'instruction							
Aucune instruction	16,1	3,3	63,4	8,0	9,1	100,0	511
Primaire	32,0	2,9	46,7	8,0	10,0	100,0	2 139
Secondaire 1 ^{er} cycle	44,8	3,0	32,3	9,0	10,5	100,0	3 408
Secondaire 2 nd cycle ou plus	44,9	4,1	31,7	10,8	8,2	100,0	994
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	19,9	5,5	52,1	13,5	8,2	100,0	1 243
Second	24,1	2,0	56,4	8,4	8,8	100,0	1 328
Moyen	40,9	3,0	36,1	9,2	10,7	100,0	1 403
Quatrième	50,7	3,2	25,9	8,1	11,7	100,0	1 502
Le plus riche	53,0	2,3	28,4	6,2	9,7	100,0	1 575
Ensemble	38,8	3,1	38,8	8,9	9,9	100,0	7 051

¹ Y compris les non déterminés

En ce qui concerne les hommes, le tableau 3.7 montre que, dans l'ensemble, 60 % d'entre eux travaillaient au moment de l'enquête, soit une proportion légèrement supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Comme constaté chez les femmes, la proportion d'hommes qui travaillaient augmente régulièrement avec l'âge, passant d'un minimum de 15 % chez les hommes de 15-19 ans à un maximum de 90 % chez ceux de 45-49 ans pour diminuer ensuite et atteindre 47 % parmi ceux âgés de 55-59 ans. Concernant l'état matrimonial, on constate que les hommes en union et ceux en rupture d'union étaient proportionnellement les plus nombreux à exercer une activité quelconque au moment de l'enquête

(respectivement, 82 % et 66 %). En rural, la proportion d'hommes actifs est supérieure à celle observée en urbain (71 % contre 53 %). Selon la région de résidence, on constate aussi des écarts. De même que chez les femmes, c'est dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire que l'on observe les proportions les plus faibles d'hommes actifs : 49 % à Brazzaville et 58 % à Pointe-Noire contre 71 % au Sud et 66 % au Nord du pays. En ce qui concerne le niveau d'instruction, on constate que les hommes sans instruction (81 %) et ceux de niveau secondaire 2^e cycle ou plus (62 %) étaient, proportionnellement, plus nombreux à exercer une activité au moment de l'enquête que ceux de niveaux primaire (60 %) et secondaire 1^{er} cycle (57 %). Enfin, les résultats selon l'indice du bien-être économique du ménage montrent que c'est dans les ménages les plus pauvres que la proportion d'hommes qui travaillaient au moment de l'enquête est la plus élevée (75 %) ; par comparaison, dans les ménages les plus riches, cette proportion n'est que de 51 %.

Caractéristique sociodémographique	Ne travaille pas au moment de l'enquête		Travaille au moment de l'enquête			Total ¹	Effectif
	N'as pas travaillé dans les 12 derniers mois	A travaillé dans les 12 derniers mois	Toute l'année	Saisonnaire/ partie de l'année	De temps en temps		
Âge							
15-19	78,5	6,6	8,1	4,1	2,7	100,0	677
20-24	41,6	12,3	33,5	6,2	6,2	100,0	503
25-29	16,9	13,1	51,6	9,4	9,1	100,0	475
30-34	10,0	8,3	60,0	8,4	13,2	100,0	427
35-39	7,3	7,7	66,8	7,6	9,8	100,0	344
40-44	5,4	9,9	62,5	11,2	10,2	100,0	281
45-49	3,0	7,2	72,2	13,0	4,5	100,0	217
50-54	7,7	7,0	77,6	5,5	2,3	100,0	125
55-59	39,5	13,1	37,7	7,6	2,1	100,0	97
État matrimonial							
Célibataire	58,0	9,4	24,1	4,2	4,3	100,0	1 322
En union	9,4	8,4	63,1	10,3	8,4	100,0	1 591
En rupture d'union	17,8	16,4	41,4	8,9	15,2	100,0	233
Milieu de résidence							
Urbain	35,0	12,4	40,1	4,5	7,9	100,0	1 864
Rural	23,9	5,0	52,5	12,2	6,1	100,0	1 282
Région							
Brazzaville	38,3	12,3	35,4	5,1	8,6	100,0	1 136
Pointe-Noire	28,5	14,0	48,0	2,4	7,1	100,0	573
Sud	24,2	4,5	62,8	6,0	2,4	100,0	897
Nord	26,5	6,4	33,1	21,1	12,1	100,0	541
Niveau d'instruction							
Aucune instruction	14,2	4,5	71,8	8,2	1,3	100,0	57
Primaire	30,1	9,8	44,4	5,8	9,6	100,0	763
Secondaire 1 ^{er} cycle	33,5	9,0	42,4	7,9	7,0	100,0	1 352
Secondaire 2 nd cycle ou plus	27,5	10,0	47,9	8,5	5,9	100,0	974
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	19,4	4,8	49,3	19,7	6,0	100,0	534
Second	28,3	6,3	49,8	8,1	7,5	100,0	544
Moyen	28,7	11,2	46,5	4,6	8,9	100,0	569
Quatrième	32,9	12,7	39,4	4,8	10,2	100,0	678
Le plus riche	38,2	10,4	43,1	3,8	4,1	100,0	822
Ensemble	30,5	9,4	45,1	7,6	7,2	100,0	3 146

¹ Y compris les non déterminés

Les tableaux 3.8 et 3.9 présentent la répartition des femmes et des hommes qui travaillaient au moment de l'enquête par type d'employeur et de revenus selon certaines caractéristiques socio-démographiques.

En ce qui concerne les femmes (tableau 3.8), les résultats montrent que, dans l'ensemble, plus de quatre femmes sur cinq (85 %) travaillaient à leur propre compte, 10 % travaillaient pour quelqu'un d'autre que la famille et seulement 4 % travaillaient pour un membre de la famille. Parmi les femmes qui travaillaient pour leur propre compte, la majorité était payée pour le travail effectué (52 %). C'est parmi les femmes du milieu urbain (70 %), parmi celles de Brazzaville et de Pointe-Noire (respectivement, 73 % et 65 %), parmi celles ayant au moins un niveau secondaire (59 %) et parmi celles des ménages des trois derniers quintiles que l'on constate les proportions les plus élevées de celles qui travaillaient pour une contrepartie financière. Par contre, en milieu rural, dans la région Nord, parmi les femmes sans instruction et dans le quintile le plus pauvre, il est plus fréquent que les femmes qui travaillent à leur compte ne reçoivent pas d'argent en échange de leur travail.

Caractéristique sociodémographique	Type d'employeur						Pourcentage qui gagnent de l'argent ¹	Effectif de femmes qui travaillent
	Travaille pour un membre de la famille		Travaille pour quelqu'un d'autre que la famille		Travaille à son propre compte			
	Gagne de l'argent	Ne gagne pas d'argent	Gagne de l'argent	Ne gagne pas d'argent	Gagne de l'argent	Ne gagne pas d'argent		
Âge								
15-19	2,6	12,8	3,2	7,3	41,8	31,9	47,6	416
20-24	1,6	2,9	4,0	4,1	50,1	35,1	55,9	798
25-29	1,2	1,2	6,1	3,0	54,5	32,1	62,7	777
30-34	1,0	1,8	7,0	1,4	54,7	32,7	63,7	666
35-39	1,4	0,7	6,3	2,2	59,0	30,2	66,7	633
40-44	1,2	0,7	9,9	1,3	54,6	31,2	66,1	431
45-49	1,3	1,1	12,5	0,6	46,1	36,6	61,5	370
État matrimonial								
Célibataire	2,0	8,8	4,9	5,4	52,1	25,5	59,3	706
En union	1,3	1,5	7,0	2,0	52,3	34,7	61,1	2 727
En rupture d'union	1,5	1,1	6,7	3,7	52,8	32,8	61,5	658
Milieu de résidence								
Urbain	1,5	1,9	10,9	3,9	69,9	11,0	82,9	1 825
Rural	1,4	3,3	3,1	2,0	38,2	50,3	43,2	2 266
Région								
Brazzaville	1,7	2,4	10,4	2,2	73,0	9,1	85,9	1 141
Pointe-Noire	0,7	0,6	13,8	6,5	65,1	13,0	79,6	498
Sud	1,8	3,5	4,2	3,2	43,8	42,6	50,3	1 633
Nord	0,7	2,7	1,6	0,9	32,8	58,3	35,8	819
Niveau d'instruction								
Aucune instruction	1,7	2,6	2,0	3,4	34,7	54,4	39,2	412
Primaire	1,4	4,0	1,6	2,1	46,2	43,6	49,6	1 392
Secondaire 1 ^{er} cycle	1,4	1,9	6,0	3,5	59,4	26,0	67,5	1 781
Secondaire 2 nd cycle ou plus	1,4	1,8	25,9	2,5	58,5	9,1	86,2	506
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	1,4	5,1	0,5	2,8	31,5	56,9	33,9	927
Second	1,5	2,4	1,7	2,2	45,9	45,3	49,5	981
Moyen	1,5	0,9	6,5	3,2	57,1	29,6	65,7	787
Quatrième	0,8	2,9	9,5	3,2	70,1	12,1	81,2	693
Le plus riche	2,0	1,7	18,5	3,2	65,8	7,5	87,0	703
Ensemble	1,4	2,7	6,6	2,9	52,3	32,8	60,9	4 091

¹ Y compris les non déterminés

Au tableau 3.9, on constate que 54 % des hommes travaillaient, au moment de l'enquête, à leur propre compte, 43 % travaillaient pour quelqu'un d'autre que la famille et dans une proportion très faible (2 %), ils travaillaient pour un membre de la famille. En outre, 82 % des hommes qui travaillaient ont déclaré qu'ils gagnaient de l'argent en échange de leur travail. Cependant, en milieu urbain, à Brazzaville et à Pointe-Noire, parmi les plus instruits et parmi ceux des ménages du quintile le plus riche, cette proportion excède 90 %. À l'opposé, c'est parmi les plus jeunes de 15-19 ans (66 %), ceux de la région Nord (56 %) et parmi ceux vivant dans un ménage du quintile le plus pauvre (56 %) que cette proportion est la plus faible.

Caractéristique sociodémographique	Type d'employeur						Pourcentage qui gagnent de l'argent ¹	Effectifs qui travaillent
	Travaille pour un membre de la famille		Travaille pour quelqu'un d'autre que la famille		Travaille à son propre compte			
	Gagne de l'argent	Ne gagne pas d'argent	Gagne de l'argent	Ne gagne pas d'argent	Gagne de l'argent	Ne gagne pas d'argent		
Âge								
15-19	5,3	8,0	30,2	14,4	30,2	12,0	65,6	101
20-24	2,3	0,4	39,0	3,9	38,6	15,5	79,9	232
25-29	1,5	0,9	29,8	3,5	51,4	12,0	82,7	333
30-34	2,5	0,6	40,2	2,7	39,8	14,2	82,5	349
35-39	0,5	0,0	41,0	1,4	42,0	13,7	83,9	292
40-44	1,0	0,0	44,4	2,1	37,3	15,2	82,7	238
45-49	0,0	0,0	50,5	2,8	31,7	12,8	83,5	195
50-54	1,1	0,0	46,1	1,7	39,9	11,1	87,2	107
55-59	(6,8)	(0,0)	(20,0)	(1,8)	(58,2)	(13,3)	(84,9)	46
État matrimonial								
Célibataire	2,6	2,3	35,4	8,5	42,7	8,4	80,7	431
En union	1,6	0,1	39,6	1,9	40,2	15,7	81,7	1 308
En rupture d'union	0,0	1,6	47,0	0,7	41,2	9,4	88,2	153
Milieu de résidence								
Urbain	2,9	0,6	57,9	4,2	32,1	2,0	93,1	980
Rural	0,4	0,9	19,2	2,3	50,2	25,9	70,1	912
Région								
Brazzaville	4,7	0,6	56,0	4,0	31,7	2,7	92,6	561
Pointe-Noire	0,6	0,5	65,6	4,4	27,7	1,1	94,0	329
Sud	0,7	0,8	19,2	2,9	61,2	14,7	81,6	640
Nord	0,0	1,1	24,6	1,8	30,9	39,5	55,5	363
Niveau d'instruction								
Aucune instruction	(3,0)	(0,9)	(15,0)	(4,6)	(52,6)	(23,8)	(70,7)	47
Primaire	0,7	1,1	25,4	5,4	46,1	20,1	72,7	459
Secondaire 1 ^{er} cycle	2,0	1,1	33,5	2,5	44,7	15,6	80,2	778
Secondaire 2 nd cycle ou plus	2,1	0,0	58,8	2,6	31,0	5,2	92,1	609
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	0,6	1,0	8,0	2,3	47,3	39,1	55,9	404
Second	0,0	0,7	21,7	1,6	55,9	19,8	77,6	355
Moyen	1,4	0,9	43,6	4,1	44,9	4,2	90,8	342
Quatrième	0,8	0,4	61,8	3,2	31,8	2,0	94,4	369
Le plus riche	5,4	0,7	60,7	5,0	26,4	1,3	92,7	422
Ensemble	1,7	0,7	39,2	3,3	40,8	13,5	82,0	1 892

Les tableaux 3.10 et 3.11 présentent la répartition des femmes et des hommes qui travaillaient au moment de l'enquête par type d'occupation et selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

En ce qui concerne les femmes, on constate que, dans l'ensemble, 42 % travaillaient dans l'agriculture, 45 % étaient employées dans les ventes et services, environ 8 % d'entre elles exerçaient une activité professionnelle ou administrative (dont 2 % travaillaient comme employées de bureau), seulement 3 % exerçaient un travail manuel non qualifié. Enfin, environ 2 % des femmes exerçaient un travail « autre » (qui pourrait être des travaux domestiques).

Comme l'on pouvait s'y attendre, les femmes du milieu rural (71 %), celles sans instruction (80 %) et celles vivant dans un ménage du quintile le plus pauvre (84 %) sont celles qui travaillaient le plus fréquemment dans l'agriculture. Par contre, en milieu urbain, la proportion de femmes exerçant une activité dans les ventes et services est pratiquement trois fois plus élevée (71%) qu'en milieu rural (24 %). De même, à Brazzaville et à Pointe-Noire, respectivement, 76 % et 70 % des femmes étaient occupées dans les ventes et services. Les femmes les plus instruites occupaient plus fréquemment des emplois de cadre (27 %), dans le secteur des ventes et services (49 %) et d'employées de bureau (11 %).

Caractéristique sociodémographique	Type d'occupation							Total	Effectif
	Agriculture	Cadres	Employées de bureau	Ventes, services	Manuel qualifié	Manuel non qualifié	Autre		
Âge									
15-19	38,7	0,0	0,5	54,0	0,0	3,9	2,8	100,0	416
20-24	42,5	2,1	0,5	48,3	0,1	4,5	2,0	100,0	798
25-29	38,2	5,0	2,2	47,9	0,0	4,1	2,7	100,0	777
30-34	43,0	5,9	1,7	44,6	0,0	3,3	1,5	100,0	666
35-39	43,3	5,9	2,4	45,7	0,1	2,0	0,6	100,0	633
40-44	40,5	10,5	3,4	42,2	0,0	1,7	1,7	100,0	431
45-49	53,5	15,1	5,4	24,5	0,0	0,7	0,8	100,0	370
Milieu de résidence									
Urbain	6,5	9,7	4,1	71,4	0,1	5,0	3,2	100,0	1 825
Rural	71,0	2,5	0,4	23,8	0,0	1,7	0,6	100,0	2 266
Région									
Brazzaville	2,1	10,5	3,8	76,4	0,0	4,0	3,2	100,0	1 141
Pointe-Noire	4,1	9,4	5,5	69,8	0,2	6,9	4,1	100,0	498
Sud	74,3	3,1	0,7	19,4	0,0	2,3	0,2	100,0	1 633
Nord	57,7	1,8	0,3	37,3	0,0	1,3	1,6	100,0	819
Niveau d'instruction									
Aucune instruction	79,7	0,0	0,0	19,6	0,1	0,5	0,0	100,0	412
Primaire	60,3	0,4	0,1	36,1	0,0	2,1	1,0	100,0	1 392
Secondaire 1 ^{er} cycle	29,8	5,0	1,6	56,7	0,0	4,8	2,0	100,0	1 781
Secondaire 2 nd cycle ou plus	6,2	27,4	10,6	49,0	0,2	2,3	4,4	100,0	506
Quintiles de bien-être économique									
Le plus pauvre	84,2	0,1	0,1	14,6	0,0	0,7	0,2	100,0	927
Second	67,3	1,7	0,2	28,2	0,0	1,7	1,0	100,0	981
Moyen	30,4	4,5	0,9	57,4	0,0	5,4	1,4	100,0	787
Quatrième	4,8	7,2	2,2	77,9	0,1	4,6	3,2	100,0	693
Le plus riche	2,2	18,6	8,4	62,3	0,1	4,4	4,1	100,0	703
Ensemble	42,3	5,7	2,1	45,0	0,0	3,2	1,8	100,0	4 091

Concernant les hommes (tableau 3.11), on constate que, dans l'ensemble, environ un tiers d'entre eux, soit une proportion inférieure à celle observée chez les femmes, travaillaient dans l'agriculture (34 % contre 42 %). En outre, environ un homme sur cinq (19 % dont 2 % seulement travaillaient comme employés) exerçait une fonction d'encadrement professionnel ou administratif ; une proportion d'hommes trois fois plus faible que celle des femmes (14 % contre 42 %) exerçaient une activité dans les ventes et services et moins d'un homme sur cinq (18 %) exerçait un emploi non qualifié. Enfin, à la différence des femmes, 6 % d'hommes ont déclaré exercer un emploi manuel qualifié.

Caractéristique sociodémographique	Type d'occupation							Total	Effectif
	Agriculture	Cadres	Employés de bureau	Ventes, services	Manuel qualifié	Manuel non qualifié	Autre		
Âge									
15-19	33,8	4,1	1,1	20,9	0,8	29,6	9,8	100,0	101
20-24	32,0	3,0	0,7	21,0	6,6	27,0	9,8	100,0	232
25-29	37,9	6,3	1,0	22,7	5,2	16,5	10,4	100,0	333
30-34	29,8	14,2	2,3	12,4	6,4	21,8	13,0	100,0	349
35-39	36,7	18,9	3,4	10,7	10,2	14,0	6,1	100,0	292
40-44	30,4	24,9	2,0	13,9	6,3	14,6	8,0	100,0	238
45-49	27,5	39,5	3,7	4,7	3,9	15,3	5,4	100,0	195
50-54	41,6	29,8	5,7	1,5	4,7	13,0	3,7	100,0	107
55-59	(63,0)	(15,5)	(0,2)	(6,8)	(0,0)	(11,3)	(3,3)	(100,0)	46
Milieu de résidence									
Urbain	5,6	21,9	4,0	20,5	8,3	26,1	13,7	100,0	980
Rural	64,7	10,7	0,4	7,2	3,5	10,2	3,4	100,0	912
Région									
Brazzaville	3,0	22,7	4,3	18,3	7,8	24,0	19,8	100,0	561
Pointe-Noire	4,5	20,6	3,5	26,8	10,5	29,8	4,5	100,0	329
Sud	63,5	9,9	0,7	8,1	3,5	11,0	3,3	100,0	640
Nord	57,2	14,8	0,6	6,6	3,3	12,5	5,0	100,0	363
Niveau d'instruction									
Aucune instruction	(53,0)	(5,1)	(2,1)	(20,2)	(6,6)	(9,1)	(4,0)	(100,0)	47
Primaire	53,3	3,6	0,3	13,7	3,5	21,2	4,4	100,0	459
Secondaire 1 ^{er} cycle	39,0	6,9	1,0	15,1	8,5	21,9	7,6	100,0	778
Secondaire 2 nd cycle ou plus	11,9	39,3	5,3	12,6	4,6	12,5	13,9	100,0	609
Quintiles de bien-être économique									
Le plus pauvre	82,2	5,6	0,2	1,3	1,4	7,2	2,1	100,0	404
Second	61,5	7,8	0,4	9,7	5,2	12,9	2,6	100,0	355
Moyen	20,1	15,6	1,9	21,6	6,8	26,5	7,5	100,0	342
Quatrième	4,7	20,6	3,8	21,6	8,4	29,3	11,6	100,0	369
Le plus riche	1,8	31,4	4,7	17,4	8,2	17,6	18,8	100,0	422
Ensemble	34,1	16,5	2,2	14,1	6,0	18,4	8,7	100,0	1 892

C'est bien sûr en milieu rural que la proportion d'hommes travaillant dans l'agriculture est la plus élevée (65 %). En urbain, 21 % des hommes travaillaient dans les ventes et services et 26 % exerçaient un emploi manuel non qualifié. Dans les régions Sud et Nord, une proportion élevée d'hommes étaient occupés dans l'agriculture (respectivement, 64 % et 57 %) alors qu'à Brazzaville et à Pointe-Noire, au moins un sur cinq occupait des fonctions de cadre (respectivement, 23 % et 21 %) ; en outre, dans ces deux villes, les hommes ont fréquemment déclaré travailler dans les ventes et services et en tant que travailleur manuel non qualifié. En fonction du niveau d'instruction, on constate également des disparités

dans les emplois occupés par les hommes : plus de la moitié de ceux ayant un niveau primaire travaillaient dans l'agriculture (53 %) alors que les plus instruits sont proportionnellement plus nombreux dans les emplois de cadres (39 %). Les résultats selon le quintile de bien-être montrent que des ménages les plus pauvres aux plus riches, la proportion de ceux qui travaillent dans l'agriculture diminue, passant de 82 % à 2 % ; Par contre, pour tous les autres types d'occupation, on constate la tendance inverse.

3.7 STATUT DE LA FEMME

Afin de pouvoir évaluer le degré de participation des femmes dans la prise de décision sur l'utilisation de leur revenu, ainsi que leur contribution aux dépenses du ménage, l'EDSC-I, par le biais de son questionnaire individuel femme, a posé un certain nombre de questions. En outre, pour évaluer le degré d'adhésion ou de rejet de certaines normes, on a demandé aux femmes si, dans certaines circonstances, elles estimaient qu'il était justifié qu'un homme batte sa femme.

3.7.1 Utilisation de revenu et contribution aux dépenses du ménage

Le tableau 3.12 présente d'une part la répartition des femmes qui travaillent selon la personne qui décide de l'utilisation de leur revenu et d'autre part la répartition des femmes qui travaillent selon la part des dépenses du ménage qui sont couvertes par leur revenu.

Dans l'ensemble, trois femmes sur quatre (75 %) décident seules de l'utilisation de leur revenu. C'est parmi les femmes en union (66 %), parmi celles qui ont au moins cinq enfants (67 %), parmi celles du milieu rural (66 %), parmi celles sans instruction (66 %) et parmi celles vivant dans un ménage du quintile le plus pauvre (63 %) que cette proportion est la plus faible.

En outre, un peu plus d'une femme sur cinq (21 %) a déclaré décider conjointement avec quelqu'un d'autre de l'utilisation de l'argent. C'est dans les ménages du quintile le plus pauvre que la proportion des femmes qui décident avec quelqu'un d'autre de l'utilisation de l'argent est la plus élevée (32 %). On note également que 29 % des femmes en union décident avec quelqu'un d'autre, probablement le conjoint, de l'utilisation de leur revenu. À l'opposé, les femmes de Brazzaville (11 %), celles de Pointe-Noire (8 %) et celles appartenant aux ménages les plus aisés (12 %) sont celles qui ont le moins fréquemment déclaré décider conjointement avec quelqu'un d'autre de l'utilisation de leur revenu. Dans seulement 4 % des cas, la décision concernant l'utilisation du revenu de la femme est prise par une autre personne. Dans la région Sud, cette proportion est de 6 %.

Les résultats selon la contribution des femmes aux dépenses du ménage montrent que seulement 19 % des femmes qui gagnent de l'argent couvrent la totalité des dépenses du ménage avec leurs gains. On constate que parmi les femmes de 45-49 ans, et parmi celles en rupture d'union cette proportion est beaucoup plus élevée puisqu'elles concernent plus d'un tiers des femmes (respectivement, 34 % et 35 %). Parmi les non instruites (24 %), celles de Pointe-Noire (29 %) et celles ayant au moins cinq enfants (27 %), la proportion des femmes dont le revenu couvre la totalité des dépenses du ménage est plus élevée que la moyenne nationale. À l'opposé, dans environ 13 % des cas, les femmes ne contribuent à pratiquement aucune dépenses du ménage. Cette proportion diminue régulièrement avec l'âge passant de 41 % chez les jeunes de 15-19 ans à 3 % chez les femmes de 45-49 ans. Ce sont surtout les célibataires et les femmes sans enfant qui ne prennent financièrement en charge aucune dépense du ménage (respectivement, 31 % et 35 %). Enfin, un peu plus de deux femmes sur cinq (43 %) couvrent au moins la moitié des dépenses du ménage par leurs gains. Il s'agit principalement des femmes de 45-49 ans (46 %) de celles en rupture d'union (38 %) et de celles sans instruction (50 %) ; de même, parmi celles ayant au moins cinq enfants, parmi celles de la région Sud et celles des ménages les plus pauvres, environ la moitié utilise leurs gains pour couvrir au moins la moitié des dépenses du ménage.

Tableau 3.12 Décision de l'utilisation du revenu et contribution aux dépenses du ménage

Répartition (en %) des femmes travaillant ou ayant travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête et qui gagnent de l'argent (y compris celles qui sont payées, en partie, en argent et, en partie, en nature), en fonction de la personne qui décide de l'utilisation de l'argent et de la proportion dépensée pour les charges du ménage, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005

Caractéristique sociodémographique	Décision sur l'utilisation des revenus				Dépenses du ménage couvertes par les gains					
	Enquêtée toute seule	Conjointement avec quelqu'un d'autre ¹	Autre personne décide seule ²	Total ³	Pratique-ment aucune	Moins de la moitié	Au moins la moitié	Toutes	Total ³	Effectif
Âge										
15-19	78,2	17,3	4,2	100,0	40,7	16,9	32,3	9,3	100,0	356
20-24	75,8	19,2	5,0	100,0	16,2	30,1	38,5	15,2	100,0	754
25-29	75,7	21,2	3,1	100,0	10,7	27,6	45,4	16,4	100,0	729
30-34	72,8	22,7	4,4	100,0	8,6	26,9	42,5	21,9	100,0	662
35-39	73,5	23,7	2,8	100,0	6,9	26,0	50,1	17,0	100,0	619
40-44	76,5	19,8	3,7	100,0	7,7	21,4	44,4	26,5	100,0	412
45-49	74,0	23,5	2,1	100,0	3,4	15,9	46,3	34,4	100,0	357
État matrimonial										
Célibataire	92,0	5,2	2,6	100,0	31,4	21,4	29,6	17,3	100,0	638
En union	66,0	29,4	4,6	100,0	9,1	27,4	47,5	15,9	100,0	2 625
En rupture d'union	95,6	3,2	1,2	100,0	8,0	18,4	38,4	35,3	100,0	627
Nombre d'enfants vivants										
0	81,8	14,1	3,9	100,0	35,2	21,2	30,6	12,8	100,0	603
1-2	77,7	19,6	2,7	100,0	11,1	29,3	44,1	15,4	100,0	1 444
3-4	73,0	22,2	4,8	100,0	7,1	25,7	44,8	22,3	100,0	1 087
5+	67,4	28,4	4,0	100,0	5,2	18,8	48,6	27,4	100,0	755
Milieu de résidence										
Urbain	86,5	11,3	2,1	100,0	15,4	29,2	36,4	19,0	100,0	1 702
Rural	66,1	28,8	5,0	100,0	10,3	21,7	48,3	19,5	100,0	2 187
Région										
Brazzaville	87,3	10,7	1,9	100,0	18,6	31,5	34,0	15,9	100,0	1 083
Pointe-Noire	90,3	8,2	1,5	100,0	9,6	22,3	38,9	29,2	100,0	433
Sud	65,5	28,1	6,4	100,0	9,3	22,2	49,7	18,8	100,0	1 624
Nord	69,2	28,8	1,9	100,0	12,5	23,3	44,4	19,5	100,0	749
Niveau d'instruction										
Aucune instruction	65,6	29,9	4,5	100,0	7,6	18,2	50,1	24,1	100,0	397
Primaire	70,3	24,9	4,6	100,0	11,1	23,0	43,5	22,2	100,0	1 331
Secondaire 1 ^{er} cycle	78,1	18,6	3,3	100,0	13,6	27,7	42,9	15,8	100,0	1 662
Secondaire 2 nd cycle ou plus	85,0	12,9	2,1	100,0	17,0	26,9	37,1	19,0	100,0	498
Quintiles de bien-être économique										
Le plus pauvre	63,1	31,5	5,3	100,0	7,3	19,4	54,3	18,7	100,0	879
Second	68,9	25,3	5,8	100,0	11,3	20,6	47,1	20,9	100,0	945
Moyen	76,8	20,1	2,9	100,0	12,4	29,0	36,1	22,4	100,0	762
Quatrième	86,9	11,9	1,1	100,0	17,7	27,9	36,8	17,5	100,0	646
Le plus riche	86,1	11,7	2,2	100,0	16,4	31,2	36,8	15,6	100,0	657
Ensemble	75,0	21,2	3,7	100,0	12,5	25,0	43,1	19,3	100,0	3 889

¹ En commun avec le conjoint ou quelqu'un d'autre

² Y compris le conjoint

³ Y compris les non déterminés

3.7.2 Opinion des femmes sur la violence conjugale

Le tableau 3.13 présente selon certaines caractéristiques sociodémographiques, la répartition des femmes qui pensent qu'il est justifié que, dans certaines circonstances, un homme batte sa femme. Environ trois femmes sur quatre (76 %) pensent que, pour au moins une des raisons citées, il est normal qu'un homme batte sa femme. Parmi les femmes de 20-24 ans, celles de Pointe-Noire et de la région Sud, parmi celles sans instruction et parmi celles du second quintile, cette proportion est d'au moins 80 %.

D'autre part, ce même tableau fournit également les résultats selon les différentes raisons mentionnées. C'est quand la femme manque de respect à son mari que les femmes ont été proportionnellement les plus nombreuses à déclarer qu'il est justifié qu'un mari batte sa femme (63 %). Cependant, à Brazzaville, parmi les plus instruites et dans la région Nord, cette proportion est plus faible (respectivement, 56 %, 53 % et 51 %). À l'opposé, cette opinion est beaucoup plus fréquemment partagée par les femmes en union (65 %), celles sans instruction (70 %), celles résidant en milieu rural (65 %) et particulièrement dans le Sud du pays (73 %). Dans 59 % des cas, les femmes justifient ce comportement violent du mari quand la femme est infidèle. Ce sont toujours les mêmes sous-groupes de femmes qui estiment qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme. En outre, pour plus d'un tiers des femmes (35 %), il est acceptable qu'un homme batte sa femme si celle-ci refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui. Parmi les femmes sans instruction, cette proportion atteint 48 %. Une femme sur deux (50 %), justifie un comportement violent du mari à l'égard de sa femme quand celle-ci néglige les travaux domestiques. Dans 52 % des cas, les femmes pensent qu'il est acceptable qu'un homme batte sa femme quand celle-ci sort sans le lui dire et, dans des proportions très proches, ce comportement du mari est jugé acceptable quand la femme ne respecte pas la famille de son mari (53 %), ou quand la femme dépense de l'argent sans son autorisation (50 %). Enfin, on constate que, plus de la moitié des femmes enquêtées (55 %) pensent que le mari a le droit de battre sa femme quand cette dernière néglige les enfants. C'est encore parmi les femmes en union (57 %), sans instruction (62 %), en milieu rural (57 %) et particulièrement parmi celles résidant dans le Sud (66 %) que cette proportion est la plus élevée.

Tableau 3.13 Opinion des femmes concernant le fait qu'un mari batte sa femme

Pourcentage de femmes qui pensent qu'il est justifié que, dans certaines circonstances, un mari batte sa femme, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Congo 2005

Caractéristique sociodémographique	Pense qu'il est justifié qu'un mari batte sa femme quand :									Effectif de femmes
	Elle lui est infidèle	Elle sort sans le lui dire	Elle refuse des rapports sexuels avec lui	Elle lui manque de respect	Elle manque de respect à sa famille	Elle néglige les enfants	Elle néglige les travaux domestiques	Elle dépense de l'argent sans autorisation	D'accord avec, au moins, une des raisons mentionnées	
Âge										
15-19	55,6	51,2	30,4	62,8	53,9	54,5	51,0	52,4	76,2	1 566
20-24	61,5	52,8	33,2	66,1	56,4	59,1	53,2	50,9	80,0	1 493
25-29	56,5	47,8	35,2	60,0	49,1	52,5	47,3	48,9	74,2	1 238
30-34	63,4	55,5	39,2	64,3	55,9	56,7	50,9	51,2	78,9	934
35-39	58,9	51,2	36,9	62,0	51,2	51,1	48,4	48,7	73,4	830
40-44	62,5	55,9	42,8	62,8	51,2	54,7	47,6	50,5	75,1	551
45-49	54,4	45,7	34,2	53,9	47,2	46,8	42,0	40,8	62,3	440
État matrimonial										
Célibataire	53,5	47,7	28,7	58,9	50,4	50,6	48,1	48,1	72,5	2 082
En union	62,0	53,9	38,2	65,3	55,0	57,1	51,6	52,2	77,9	3 979
En rupture d'union	58,0	50,3	35,2	59,3	49,9	52,5	45,0	45,4	74,0	990
Nombre d'enfants vivants										
0	55,7	50,4	30,1	61,6	52,0	52,5	48,7	50,3	75,0	2 031
1-2	59,4	51,8	34,9	62,8	54,6	56,4	50,9	50,9	77,4	2 539
3-4	60,1	51,1	37,7	63,5	51,3	55,2	48,8	47,4	75,5	1 509
5+	62,5	53,9	41,1	62,5	52,8	53,0	49,9	51,2	73,3	972
Milieu de résidence										
Urbain	54,8	50,0	31,4	60,5	51,8	52,4	46,8	48,2	74,5	3 990
Rural	64,3	53,6	39,6	65,2	54,4	57,3	53,4	52,3	77,4	3 061
Région										
Brazzaville	50,1	46,3	30,5	55,9	44,7	49,2	42,6	42,6	70,5	2 447
Pointe-Noire	59,3	55,6	31,8	68,7	65,8	56,8	52,4	54,2	80,2	1 189
Sud	75,1	64,1	40,0	72,8	63,3	66,0	63,6	67,0	82,7	2 233
Nord	46,2	34,5	37,9	50,8	37,6	41,8	35,4	29,0	68,8	1 182
Niveau d'instruction										
Aucune instruction	70,3	59,0	48,4	69,8	61,0	62,4	59,7	59,7	80,7	511
Primaire	61,0	52,9	36,8	63,6	54,4	56,4	50,9	51,1	77,0	2 139
Secondaire 1er cycle	58,7	51,9	34,0	63,6	53,4	55,1	50,1	50,8	76,7	3 408
Secondaire 2nd cycle ou plus	49,1	43,7	27,5	53,1	43,9	44,7	40,3	40,1	67,1	994
Quintiles de bien-être économique										
Le plus pauvre	63,9	52,6	44,0	60,6	52,7	54,3	50,3	50,7	75,4	1 243
Second	65,6	53,4	39,1	68,1	54,8	59,9	56,4	55,7	79,7	1 328
Moyen	62,8	58,4	33,8	68,3	59,2	60,1	55,2	56,8	81,5	1 403
Quatrième	56,7	51,2	33,6	62,2	51,6	53,9	45,9	48,5	76,0	1 502
Le plus riche	48,0	43,4	26,6	54,7	47,2	46,0	42,2	40,0	67,3	1 575
Ensemble	58,9	51,5	35,0	62,6	52,9	54,6	49,7	50,0	75,7	7 051